



PV N°10 du 23 avril 2024

Présents : Georges Goizé, Manu Gonzalez, Gérard Gonzalez, Yves Laforgue.

Objet : Positionnement de rencontres à la suite de la commission de discipline.
Début de la séance à 10h30.

À la suite des dernières décisions de la commission de discipline nous sommes amenés à prendre les dispositions suivantes :

Terrain de Varilhes suspendu 1 match.

Le match du 4 mai Varilhes Saint Jean de Verges contre Saint Jean du Falga D1 devra être délocalisé. Le club de Varilhes Saint Jean de Verges devra dans les plus brefs délais désigner un terrain de repli.

Match Varilhes Saint Jean de Verges contre Saverdun II : match à rejouer à huis clos.

La date de ce match à rejouer est fixée au **mercredi 8 mai à 15h.**

Le club de Varilhes Saint Jean de Verges devra faire le nécessaire pour assurer le huis clos pour cette rencontre.

Coupe de l'Ariège 1.

La ½ finale entre Coussa Hers et Luzenac II est définitivement fixée le **mardi 30 avril à 20h30** sur le terrain de Coussa.

Fin de la séance à 11h30.

Merci d'en prendre note

La CDOCC

